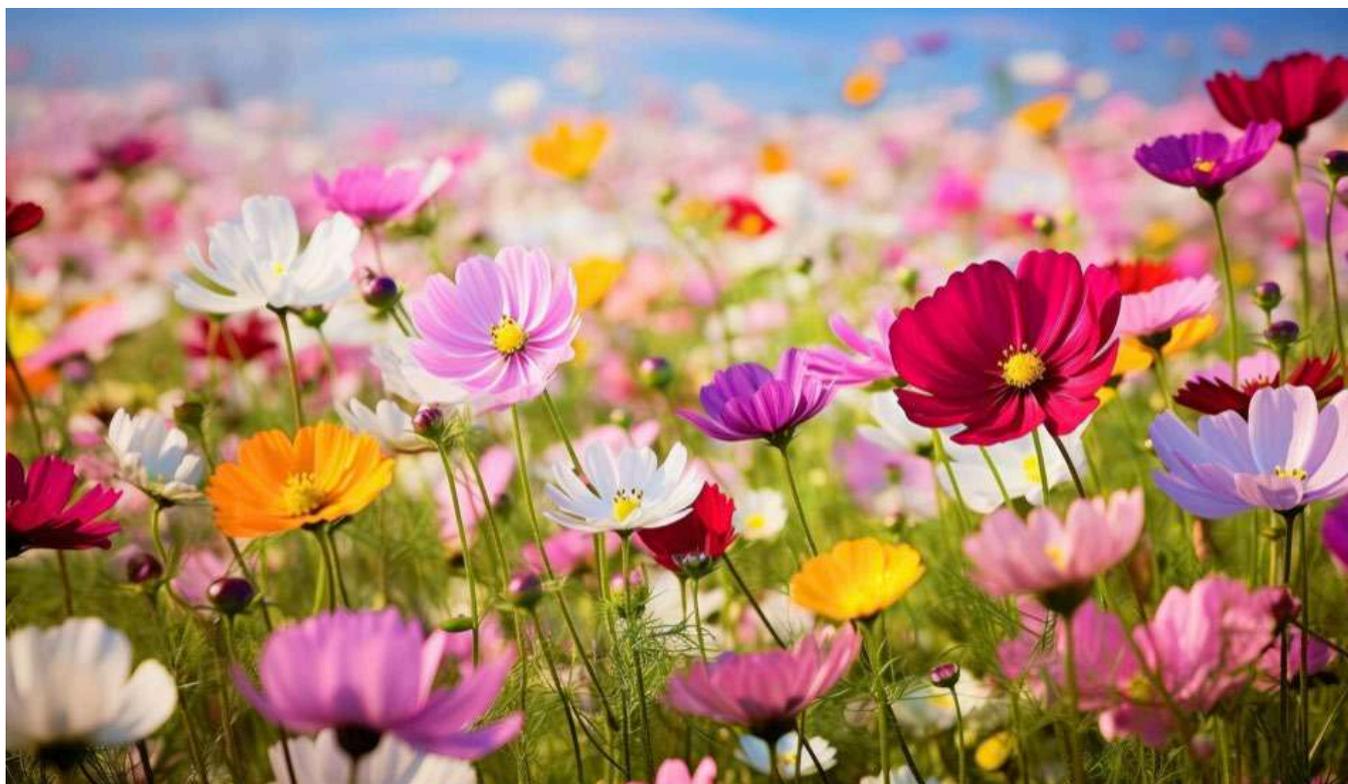


DOMPAIRE ACTU'

LES ECHOS de Madonne et Lamerrey

Bulletin d'informations publié par les Communes de Dompainre et Madonne et Lamerrey

Edition MARS AVRIL 2025



POUR UNE BONNE ORGANISATION DE L'EDITION DU BULLETIN
MERCİ DE RESPECTER LES DELAIS DE REMISE DES ARTICLES A LA MAIRIE

Pour rappel bulletin de mai / juin 2025, remise des articles pour le 15 avril 2025

LE SECRETARIAT DE MAIRIE EST OUVERT AU PUBLIC

Mardi-jeudi-vendredi de 11h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00

Mercredi de 9h00 à 12h00 - Samedi de 9h00 à 11h00

Le maire et les adjoints reçoivent sur RDV uniquement.

03.29.36.50.54 b mairie.dompainre@wanadoo.fr b www.dompainre.fr

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

Lundis 6 et 20 janvier 2025

Lundis 3 et 17 février 2025

HORAIRES DE LA DECHETTERIE

Lundi-mardi-jeudi-vendredi-samedi

9h00 - 12h00 / 13h30 - 16h30

Fermée le mercredi

CONSEIL MUNICIPAL DU 27/02/2025

Absents excusés : Angélique VIGNAULT a donné pouvoir à Cyril DIDIER.

Brigitte ANDRE a donné pouvoir à Catherine CHRISTOPHE.

Secrétaire de séance : Nathalie LELARGE

Comptes Financiers Uniques (CFU) et comptes de gestion 2024

Budget général :

Le montant total des dépenses de fonctionnement de l'année 2024 s'élèvent à 1 245 559,49 € pour un montant total de recettes de 1 461 700,39 € soit un excédent de fonctionnement de 216 104,90 € et un résultat de clôture de 640 642,45 €.

Le budget « investissement » affiche quant à lui un montant total des recettes de 150 815,44 € pour un total de dépenses 604 953,85 € soit un déficit d'investissement de 454 138,41 € et un résultat de clôture de - 360 351,74 €.

Budget bois :

Les résultats de ce budget laissent apparaître un excédent de fonctionnement de 200,89 € et un excédent d'investissement de 1146,30 €.

Budget « lotissement » :

Les résultats de ce budget laissent apparaître un déficit de fonctionnement 7 441,33 € et un déficit d'investissement de 129 899,03 €. L'ensemble de ces comptes ainsi que l'affectation des résultats ont été approuvés à l'unanimité.

Exonération de taxe d'habitation :

Dans les zones France Ruralités Revitalisation (FRR), les communes peuvent, sur délibération, accorder une exonération totale de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale en faveur des locaux classés meublés de tourisme ou des chambres d'hôtes.

Après en avoir délibéré, le CM à l'unanimité décide d'exonérer ces locaux de taxe d'habitation.

Création de postes et modification d'horaires :

Claudine MONDY, notre bibliothécaire a fait valoir ses droits à une retraite progressive à compter de février 2025 et un départ définitif le 30 janvier 2026.

Pour son remplacement, il est nécessaire de créer un poste d'Adjoint Animation à temps complet à compter du 1^{er} septembre 2025.

Madame Amélie HOJA, employée au service périscolaire, a souhaité réduire sa durée hebdomadaire de travail à 20 heures au lieu de 28 heures.

Approuvés à l'unanimité.

Révision de loyer :

Le locataire actuel du local commercial du bâtiment de la poste a donné son préavis de départ et de fin de bail au 22 juin 2025. M. le maire propose que le tarif de location de ce local soit revu pour être conforme à la réforme de la valeur locative des locaux d'activité entrée en vigueur en 2017. Cette valeur est établie en fonction de la catégorie du local et du secteur d'implantation. Elle est indexée sur l'ILC (indice des loyers commerciaux) révisé chaque trimestre.

La superficie du local multipliée par la dernière valeur connue de l'ILC permet de définir le loyer annuel à 8 835€.

Le CM approuve à l'unanimité ce nouveau montant et son indexation.

Lotissement « La clé des champs » :

Les limites d'alignement fixées par le département et leurs conditions d'application (pas de bâti, pas de clôture ni de plantation au-delà de cette limite) ont rendu la vente de ces parcelles difficiles en imposant un règlement de lotissement et donc une modification du permis d'aménagement de même que des servitudes sur les parcelles concernées.

Pour plus de clarté et pour simplifier toutes les démarches, M. le maire propose de ne pas vendre les surfaces concernées par l'alignement (environ 80 m²) et d'appliquer les règles du PLU sans règlement spécifique.

Approuvé à l'unanimité.

SDEV - Modification de statuts et adhésion de commune :

La modification proposée fait suite à la demande de la Commune de Martinvelle, desservie en électricité par la SICAE Est (Société d'intérêt Collectif Agricole d'Electricité, donc hors Concession Enedis) de transférer sa compétence d'Autorité Organisatrice de la Distribution d'Electricité au SDEV.

Considérant que cette demande a été approuvée par l'ensemble des membres du comité syndical du SDEV, le Conseil Municipal approuve la modification des statuts du Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges, tels que présentés.

SMIC - demande d'adhésion :

Le président du Syndicat Mixte pour l'Informatisation des Communes dans les Vosges invite le conseil municipal à se prononcer sur l'adhésion présentée par :

- Le syndicat des eaux du Haut-du-Mont dont le siège est à Florémont ;
- Le syndicat des eaux du Bel-Air dont le siège est à Frain ;
- Le groupement syndical forestier du Massif des Jumeaux.

Approuvé à l'unanimité.

Subventions exceptionnelles :

Ecoles :

Madame la Directrice sollicite au nom de l'équipe pédagogique une aide pour le financement du projet de classe découverte des classes de CM1-CM2. Ce voyage de 3 jours qui aura lieu du 26 au 28 mai à la découverte des volcans d'Auvergne est financé en partie par la coopérative scolaire, la participation des familles et l'association des Amis de l'Ecole.

23 élèves de Dompain dont 2 en garde alternée participeront à ce voyage.

Le CM, à l'unanimité, décide d'une aide de 120 € par enfant (60 € par enfant en garde alternée), soit le versement d'une subvention exceptionnelle de 2 640 €.

Aide à Mayotte :

L'Association des Maires de France appelle à la solidarité nationale avec Mayotte après le passage du cyclone CHIDO.

Sensible aux drames humains et aux dégâts matériels que cette catastrophe d'une ampleur exceptionnelle engendre, le CM décide à l'unanimité, d'apporter son soutien et sa solidarité à la population de Mayotte par un don de 600 € qui sera versée à la Protection Civile.

Informations diverses :

Madame Sabine LOUCHAERT, réalisatrice de documentaires historiques qui sont visibles sur la chaîne YouTube "La Voix de l'Histoire" demande l'autorisation de filmer pour la réalisation d'un documentaire sur la bataille de Dompain. Ce film pourrait être diffusé gratuitement en avant-première sur notre commune.

Le CM approuve ce projet.

CÉRÉMONIE DES VŒUX 2025 DOMPAIRE ET MADONNE-ET-LAMEREY

Le 10 janvier 2025, Messieurs Philippe FERRATIER, Maire de Dompaire et Alain MOUROT, Maire de Madonne et Lamerey présentent leurs meilleurs vœux pour cette année 2025.

Dompaire et Madonne-et-Lamerey sont deux villages étroitement liés, depuis 2023, les Maires présentent leurs vœux lors d'une cérémonie commune.



Élus, Autorités (Gendarmerie, Pompiers), Présidents d'Associations, public, ont répondu à l'invitation des Maires par leur présence à la salle polyvalente de Dompaire.

Philippe FERRATIER commence par excuser les personnalités qui ne peuvent pas assister à cette cérémonie puis il présente ses Vœux après avoir fait le bilan de l'année écoulée et parler des projets à venir
Il passera ensuite la parole à Alain MOUROT.



Quelques points évoqués par les Maires lors de leur présentation des vœux :

Philippe FERRATIER parle entre autres :

- Du déroulement des travaux d'agrandissement de la déchetterie et d'aménagement du stade Scheibel,
- Du déploiement de la vidéosurveillance avec la pose de caméras à l'entrée des différents accès à Dompaire,
- De l'inauguration de la Borne de la 2^{ème} DB à côté de la Stèle Louis GUIGON
- De l'efficacité du partenariat avec la ComCom Mirecourt-Dompaire

Alain MOUROT parle entre autres :

- Également des travaux du stade Scheibel (pelouse synthétique et vestiaires),
- De la route qui a été refaite. Il remercie les riverains pour leur patience et pour le retrait de leurs véhicules afin de faciliter les travaux de réfection de la chaussée.
- De l'école primaire de Madonne-et-Lamerey baptisée « École de la Gitte »
- De l'élan de solidarité dont les habitants qu'il remercie, ont fait preuve lors des inondations du 1er août 2024 (Notamment pour venir en aide aux propriétaires de AGRI Étienne lourdement sinistré).

- Du projet de réfection de la chaussée de la route de Madonne avec enfouissement des réseaux, projet qui est en attente de réponse aux demandes de subventions.

Alain MOUROT fait ensuite une mise au point en explicitant clairement l'origine et le montant des diverses subventions qui ont contribué à la réalisation des travaux d'aménagement du Monument Général Leclerc et la part de financement restante répartie entre toutes les communes propriétaires du site.

Après les Maires de Dompain et Madonne-et-Lamerey, les Élus qui nous font l'honneur d'être présents à leurs côtés s'expriment tour à tour :

- Mme Nathalie BABOUHOT, Présidente de la Communauté de Communes MIRECOURT - DOMPAIRE.
- M. Alain ROUSSEL, Conseiller départemental du canton de DARNEY, membre de la Commission permanente du Conseil départemental des Vosges et Mme Carole THIEBAUT, Conseillère départementale du canton de DARNEY, 9^e Vice-présidente du Conseil départemental des Vosges
- Mme Manon DELIOT, Conseillère régionale et Vice-présidente de la commission Sport et Jeunesse de la Région Grand-Est



De leurs propos, nous retiendrons notamment :

- La synergie qu'il existe entre les communes, la Communauté de Communes, le Conseil départemental et la Région dans la volonté de développer les territoires.
- L'absolue nécessité que l'État finalise un budget 2025 attendu par toutes les collectivités pour permettre le déblocage des projets.

Après les discours, Philippe Ferratier clôture la cérémonie en invitant tous les participants au pot de l'amitié offert par les communes de Dompain et Madonne-et-Lamerey.

Cette photo est prise à la fin de la cérémonie devant l'image commémorative du Souvenir de la Bataille de Dompain dessinée par Antonio GACIA.

Avec les Élus, à la droite d'Alain MOUROT, M. Jacky FREMONT Président pour la Sauvegarde du Patrimoine. Entre Alain ROUSSEL et Manon DELIOT, M. Jean-Luc COUSOT Président du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) de la Plaine des Vosges.



ENTRETIEN DES HAIES

Interdiction d'entretenir les haies du 16 mars au 15 août

Protégeons les oiseaux,
gardons nos haies !



Sur l'ensemble du département des Vosges, il est interdit à quiconque d'effectuer des travaux (destruction, entretien, taille...) sur les haies pendant une période allant du 16 mars au 15 août (arrêté préfectoral 139 du 25 mai 2023).

Les haies, structures végétales linéaires inférieures à 10 m de largeur, associant arbres, arbustes et arbrisseaux, sont nécessaires à l'alimentation, à la reproduction, au repos ou à la survie de nombreuses espèces. En effet, les haies hébergent de nombreuses espèces : oiseaux, petit gibier, reptiles, insectes..., dont la plupart sont en forte régression. Par exemple, avec la disparition des infrastructures agroécologiques, dont font partie les haies, il est constaté une baisse de 31 % des oiseaux communs agricoles (entre 2009 et 2012). Cette érosion des populations se poursuit.

Les haies sont une source majeure de nourriture pour les animaux et, d'une manière générale, participent au maintien de la biodiversité animale et végétale

Les oiseaux nichent à l'époque la plus favorable (mi-printemps / mi-été), où la nourriture est la plus abondante et la plus aisément accessible, une fois les jeunes éclos :

Il est donc aussi conseillé d'entretenir les haies durant la période automne/hiver pour préserver la biodiversité.

EFS – DON DU SANG

Le docteur C. BRULLARD, Responsable Prélèvement Nancy, remercie l'ensemble des donneurs et des bénévoles au nom des malades qui vont en bénéficier pour leur générosité et leur « indispensable et efficace participation ».

Le 3 janvier 2025, 69 personnes se sont présentées et 61 ont été prélevées, dont 4 nouveaux donneurs.



EFS Grand Est

IMPORTANT : L'association recherche des bénévoles pour renforcer les équipes, vous pouvez contacter Madame DURUPT au 06 75 14 02 82 pour plus d'information.

ANIMATIONS MEDIATHEQUE



Heures d'ouverture en période scolaire : Mercredi de 9h30 à 12h/ 13h30 à 18h30
Vendredi de 14h à 19h -Samedi de 9h30 à 12h
Vacances scolaires : mercredi et vendredi fermeture à 18h



Samedi 1 mars et 12 avril

Club de lecture - 10h à 11h30

Venez partager vos coups de cœur, passer un moment convivial, découvrir et faire découvrir vos lectures, mais aussi BD, films...musiques ou magazines ...

Mercredi 05 mars et 2 avril

Histoires pour les tout-petits -10h

Les assistantes maternelles et les parents en partenariat avec Carole LAMOULIER du RPE



Samedi 8 mars et 5 avril

Atelier couture créative 9h30 à 11h30

Renseignements et inscriptions auprès de Frédérique REGNAUD d'Amaryllis Création au 03.29.31.97.04 (participation : 2€)

Mercredi 12 mars

Les Brico 'histoires 10 h

Histoires et bricolage : « Vive la détente »

Pour les enfants à partir de 5 ans avec un adulte. Sur réservation



Samedi 15 mars et 26 avril

Création au crochet 9h30 -11h30

Avec Danielle, sur réservation (matériel fourni)

Mercredi 26 mars

Captain-yogi 9h30 à 11h30

Un moment de détente et de complicité, Pour les enfants de 6-10 ans et leurs parents. Animée par **Nathalie Lemoyne**



Mercredi 23 avril

Les Brico 'histoires 10 h

Histoires et bricolage : « En avant la nature »

Pour les enfants à partir de 5 ans avec un adulte

Sur réservation

Les Echos de Madonne et Lamerey

Bulletin d'informations publié par la Commune de Madonne et Lamerey
Edition MARS – AVRIL 2025

Le samedi 21 décembre 2024 a eu lieu, à la Mairie de Madonne-et-Lamerey, la deuxième cérémonie de remise de prix, pour tous les diplômés du Baccalauréat Général et Professionnel, du Brevet Professionnel, du Certificat d'Aptitude Professionnelle ou encore du Diplôme National du Brevet :

Jules ANCEL,
pour le Baccalauréat général,
mention très bien

Julie FAGOT,
pour le Certificat d'Aptitude Profes-
sionnelle (fleuriste),
mention bien

Adam MULL,
pour le Diplôme National du Brevet,
mention assez bien

Louis RELION,
pour le Diplôme National du Brevet,
mention très bien

Lucas RELION, pour le Baccalauréat
général,
mention assez bien

Paul RENAUDIN,
pour le Diplôme National du Brevet, mention très bien

Valentine RENAUDIN, pour le Diplôme National du Brevet, mention très bien

Lola TOUSSAINT, pour le Brevet Professionnel (préparatrice en pharmacie), mention assez bien

A cette occasion, tous se sont vu remettre une carte-cadeaux. Félicitations à eux !

« Chers élèves, nous vous souhaitons le meilleur pour votre avenir ; cultivez-vous, soyez curieux, réussissez, mais surtout, avant toute chose : soyez heureux. Il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remord pour le présent, mais une confiance inébranlable dans l'avenir ; parce que l'avenir n'est pas ce qui va arriver, mais ce que vous allez en faire. Quant à vous chers parents, vous ne pouvez peut-être pas préparer l'avenir de vos enfants, mais nous sommes certains que vous pouvez certainement préparer vos enfants à l'avenir ! »



CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 16/01/2025

Le **16 janvier 2025** à 20h30, se sont réunis, à la Mairie de Madonne-et-Lamerey, les membres du Conseil Municipal, excepté Céline MAIRE et Chantal PAJOT, excusées, qui ont donné pouvoir, et Stéphane RELION, absent.

DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS INTERCOMMUNAL - INONDATIONS

La commune a subi des dégâts liés aux intempéries à l'été 2024. L'état de catastrophe naturelle a été reconnu pour la commune. La Communauté de Communes a mis en place une aide forfaitaire de 2000 € par commune touchée, afin d'aider ces communes à entreprendre des travaux d'équipement. La commune sollicite ce fonds de concours auprès de la Communauté de Communes, pour des travaux d'investissement, à savoir le renforcement d'un collecteur d'eaux pluviales. Le plan de financement des travaux est le suivant :

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant	Part
Renforcement réseau pluvial	18 796,90 €	Etat		%
		Fonds de concours intercommunal	2 000,00 €	%
		Autre (préciser)		%
		Autofinancement communal	16 796,90 €	%
TOTAL	18 796,90 €	TOTAL	18 796,90 €	

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 5214-16-V, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, entendu l'exposé qui précède et après en avoir délibéré :

- Sollicite un fonds de concours auprès de la CCMD d'un montant de 2000 €,
- autorise le Maire à signer la convention avec la CCMD, ainsi que tous documents relatifs à ce dossier.

ADHESION AU SMIC

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal du courrier de Monsieur le Président du Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale dans le Département des Vosges, invitant le Conseil Municipal à se prononcer sur la demande d'adhésion présentée par le **Groupe syndical forestier du Massif des Jumeaux**. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, se prononce pour l'adhésion de la collectivité précitée.

ENCAISSEMENT CHEQUES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte d'encaisser les chèques suivants :

- Chèque n° 2492397 - DRPIP GRAND EST ET BAS-RHIN - STRASBOURG, d'un montant de 8.00 €,
- Chèque n° 2455696 - DRPIP GRAND EST ET BAS-RHIN - STRASBOURG, d'un montant de 35.00 €,

en raison d'un excédent de versement sur notre taxe foncière.

POINT DIVERS

Le Conseil Municipal, avec 9 voix pour et 1 abstention, décide de renouveler, au même montant qu'en 2023, la prime de fin d'année attribuée au personnel communal.

L'ACTUALITE DE LA BIBLIOTHEQUE DE L'ECOLE

Dernièrement a eu lieu le nettoyage et le rangement de la bibliothèque de l'école, effectués régulièrement en compagnie de bénévoles et de membres de l'équipe municipale.

Au mois de juin prochain, Rachel HEGE, qui s'occupe de la bibliothèque, arrêtera cette activité ; nous tenons à la remercier très sincèrement pour son investissement sans faille tout au long de ces années.

A cette occasion, nous sommes donc à la recherche d'une personne bénévole, qui accepte de prendre le relais pour la rentrée de septembre 2025 et de s'occuper de la bibliothèque et de l'accueil des classes de l'école de Lamerey, à raison d'une heure et demie par semaine, le mardi après-midi.

Si cette fonction vous intéresse, n'hésitez pas à adresser un mail à la Mairie, à l'adresse :

mairie.madonneetlamerey@orange.fr.

Merci à toutes et tous, et encore une fois, merci à Rachel !



REGISTRE DE L'ETAT CIVIL DE L'ANNEE 2024

NAISSANCES

Alix DOLLET
Célestin FAURE
Aaron FORET

DECES

Rolande MOREL

Mairie de Madonne et Lamerey

46 rue du Colombier

88270 MADONNE ET LAMEREY

Tél. : 03.29.36.61.44 - mairie.madonneetlamerey@orange.fr



Commune de Madonne et Lamerey



DOMPAIRE U.S.T.T.



Comme à son habitude le club Dompain U.S.T.T. se réunit chaque mardi et jeudi soir au gymnase de la maison des associations.

Il est occupé par de nombreux jeunes et adultes, souhaitant progresser en tennis de table. Pour cela Le club a recruté un volontaire en service civique pour soutenir ses actions éducatives auprès des jeunes, et continuer de donner envie d'apprendre par des biais pédagogiques ludiques.

Marjorie Feuillette âgée de 16 ans s'occupe, dans le cadre de sa mission, des plus jeunes, qu'elle entraîne afin de leur permettre d'accéder et même envisager de gagner au challenge jeunes qui approche à grand pas !



Pierre et Pascal sont également présents à chaque entraînement, avec de nombreuses idées de jeux qui permettent à chacun de s'amuser tout en progressant.



Avec ces activités collectives telles que des montées descentes, accompagnées parfois de récompenses, et des exercices individuels où chacun participe avec bienveillance, permettant de donner vie au collectif, et profiter d'une ambiance conviviale et chaleureuse.

Pour tous renseignements

Pascal 06 07 63 59 11
pascal.meuret@sfr.fr

CLUB DE MADONNE À NAGLAINCOURT

Le 16 janvier 2025, le club de Madonna à Naglaincourt a tenu son Assemblée Générale ordinaire en présence de Claudie LE ROUX présidente de la fédération Générations Mouvement, de Monsieur le maire de Madonna et Lamerey, de Pascal qui représentait Monsieur le Maire de Dompain, Jocelyne présidente du Secteur 7 étant empêchée. Tous les adhérents étaient présents.

Les rapports financier et d'activité ont été présentés par Geneviève et Jean-Claude.

Des membres du bureau nous ayant quittés, 3 nouveaux adhérents ont décidé de nous seconder : Monique, Yolande et André. Bienvenue à eux.

Merci à tous.

N'oubliez pas la journée de l'amitié le 27 mars à Épinal et la journée de la forme le 02 avril à Dompain. Ces journées sont ouvertes à tous que l'on soit adhérent du club ou non.



LE CLUB VOSGIEN LA GITTE

9^{ème} ASSEMBLEE GENERALE CLUB VOSGIEN du 31 janvier 2025

Pascal JEANROY, Président du Club Vosgien La Gitte Dompaire

Remerciements aux divers représentants et maires des communes présents dans la salle ainsi qu'au représentant de la communauté de communes.

Merci à la commune de Ville sur Illon qui nous met gracieusement à disposition la salle pour notre Assemblée Générale.

Bienvenue aux membres du club toujours présents pour ce moment fort de l'année.

Patrice GALLOIS, trésorier Les comptes sont équilibrés.

Patrick DEFRANOUX, secrétaire

67 sorties sur 2024 – totalisant 895 km de marche

Dont 14 sorties en demi-journée avec 5 à 10 personnes en moyenne

5 sorties le dimanche avec très peu de personnes

48 sorties en journée complète avec 15 à 20 personnes en moyenne

Évènements exceptionnels :

. Formation 1^{er} secours en mars 2024 x 10 personnes au centre de secours de Dompaire.

. Formation de balisage

. Visites avril 2024 : usine Bleu Forêt à Vagney avec randonnée d'une demi-journée.

Juillet 2024 : Rasey – Établissement Moine (fabrication de vin de rhubarbe)

Octobre 2024 : Brasserie Ville sur Illon + repas

Juin 2024 : pique-nique étang de Mazeley

Septembre 2024 : 3 jours en hébergement chalet club vosgien à Bitche en Moselle

2 séjours dans le Morvan, même si tout le monde n'est pas invité.

2 sorties vélos x 12 participants

Participation marche lors de l'évènement la Villaine à Ville sur Illon

Octobre rose : marche Mirecourt et Épinal

Patrick avec son légendaire sens de l'humour nous régale avec ses questions fictives d'adhérents, ce qui a bien fait rire l'assemblée et les personnes mises en cause.

Roger ROLLAND, guide

Responsable des sentiers, création et entretien en 2024.

2024 : 51,50 km création nouveaux sentiers. Ce qui porte à un total de 204 km de sentiers créés par le Club Vosgien la Gitte.

Roger précise qu'une formation de baliseurs avec gestion des équipes a été prodiguée en 2024.

Rappel également de la formation secourisme.

Roger est responsable du traçage des sentiers avec IGN, mentionne que tous les sentiers sont en attente d'être sur les cartes officielles.

Didier ROUILLON

Didier désormais prend en charge tous les entretiens des sentiers, soit un total de 204 km. L'entretien de chaque sentier se fera tous les 3 ans et sur une demi-journée.

2025 = 65 km (Madonne et Lamerey – Dompaire – Bouzemont – Ahéville- Velotte- Bainville et Virine)

2026 = 65 km....

L'entretien se fera en dehors du mardi, jour officiel pour les randonnées, se fera également en dehors des vacances scolaires et mercredis.

Un groupe baliseur sur WhatsApp sera créé pour les entretiens, les bénévoles pourront s'inscrire sur le groupe.

Didier remercie chaleureusement Roger et Annie pour les entretiens de sentier qu'ils ont fait jusqu'à présent.

Ceux-ci n'hésitant pas à donner de leur temps pour intervenir en dehors des jours d'entretien quand le besoin s'en faisait sentir.

Sorties vélos 2024 :

Fontenoy (=) Corre – Passavant la Rochère avec visite de la verrerie : 58 km

Gruey les Surance – Moscou – Claudon – Droiteval – Hennezel avec achat Bluets : 55km

Pascal Jeanroy

Rappel que l'entretien des sentiers tous les 3 ans fait l'objet d'un contrat avec la Communauté de Communes. Le repas après l'Assemblée Générale, une participation de 10 euros est demandée à chaque personne, le reste est pris en charge par le club.

Déjà 9 ans d'existence pour le club avec 60 membres inscrits.

Les activités : marche – raquettes – crampons – vélos – séjours – entretiens et création de sentier.

Plus de 620h de bénévolat ramené à 20 euros de l'heure, on dépasse les 12000 euros, un coût non supporté par la collectivité et au profit de tous.

La gestion de 2 abris (Dompaire et Harol) et de 6 tables dont l'installation est faite sur les sentiers.
1 table en stock.



Rappel des organisateurs de sorties : Patrick, Roger, Jean Claude et Valérie pour la partie randonnée

Didier sera remplacé par Jean Luc pour les sorties vélo

Roger et Didier pour les créations et entretiens de sentiers ainsi que tous les membres bénévoles.

Pour l'organisation de cette assemblée générale, merci à Valérie ainsi qu'à toutes les pâtissières, tous les pâtisseries qui ont apporté leur contribution pour ce rendez-vous annuel.

Mais également, merci à tous, pour les bons gâteaux et porteurs

de liquide lors des randonnées et à tous les membres du club pour leur gentillesse et bienveillance ainsi que la bonne humeur manifestée lors de chaque sortie.

Cette année, aucune élection n'est prévue, toutefois en 2026, ce sera l'occasion de renouveler ou pas les membres du bureau, tous les bénévoles sont les bienvenus et peuvent se manifester dès à présent.

De nombreux projets sont dans les tuyaux : Strasbourg, visite d'entreprise, 3 séjours et plus. Toutes les idées seront les bienvenues.

L'année prochaine nous allons fêter les 10 ans de notre club comme il se doit. Nous vous donnons déjà rendez-vous le vendredi 30 janvier 2026, salle polyvalente à Dompaire.

Pascal JEANROY

"parfois .gar., jamais perdu"

0786885042

<http://cvdelagitte.over-blog.com/>



CLUB VOSGIEN
Dompaire - La Gitte

CLUB « FORME ET BIEN-ÊTRE »

Le président Claude BOYÉ a conduit l'Assemblée Générale de l'Association FORME ET BIEN-ÊTRE le lundi 13 janvier 2025 après la séance de gym en présence de monsieur le Maire de Madonne et Lamerey, de Pascal qui représentait monsieur le Maire de Dompain, de Chantal ROSSO présidente du comité CODEP, des membres du bureau, de notre monitrice et de tous les adhérents.

Les rapports d'activité et financier ont été approuvés à l'unanimité.

Un grand merci à nos deux communes pour leurs subventions et le prêt de la salle à la maison des Associations. Les séances nous permettent de garder la forme et d'entretenir un lien social.



Nous avons terminé par la dégustation de galettes des rois préparées par notre boulanger



JOURNEE SOLIDAIRE FACE A LA FAIM : UNISSONS-NOUS !

Première ONG française de solidarité internationale et de développement, le CCFD-Terre Solidaire * poursuit deux buts depuis plus de 60 ans :

- sensibiliser ici à la solidarité internationale dans cette éthique du développement des peuples par eux-mêmes (pas d'assistanat), en luttant contre les inégalités, contre la faim, et pour le développement.
 - recueillir des dons pour soutenir des associations partenaires qui agissent dans ce sens.
- « Face à la faim, unissons - nous » est le thème d'année retenu.

Comme chaque année, l'équipe du CCFD – Terre Solidaire de MIRECOURT- DOMPAIRE réunie le 10 Février, propose des animations dans ce sens.

Nouveauté cette année : faire nos animations le même jour, le VENDREDI 14 MARS 2025.

- A Dompaire, salle polyvalente, repas solidaire à 12 h, suivi d'une présentation et vente de produits locaux. A 14h : Echange avec André LASSAUSSE, qui nous parlera d'une association MAE THA en Thaïlande, soutenue par le CCFD-Terre Solidaire, qu'il a rencontrée, et qui développe l'autonomie alimentaire de la communauté.
- A MIRECOURT , ce même VENDREDI 14 MARS, à 18h soirée Bol de riz, salle paroissiale.
- A 19h 45, conférence en visio d'un responsable d'Innovation et Formation pour le Développement et la Paix (IFDP), partenaire de la République Démocratique du Congo. Cette association accompagne la construction de la paix, par la résolution des conflits liés à la terre. Un échange complétera cette soirée

(*) Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement – Terre Solidaire



Journée solidaire

FACE A LA FAIM : UNISSONS-NOUS !

A DOMPAIRE : Salle polyvalente **VENDREDI 14 MARS 2025 – Tout public**

locaux, en collaboration avec

soutenue par le CCFD-TS
LASSAUSSE – Échanges.

11h30 : Accueil - Repas solidaire : Soupes-Pain-Pommes
(Prendre verre, bol, cuillère, couteau)

13 h à 14 h : Présentation et vente de produits alimentaires
l'AMAP de Dompaire et les Bios du Coin.

14h : Voyage en Thaïlande : MAE THA, communauté
devient autonome en alimentation : témoignage d'André

16H : Clôture

Contact : 06 14 89 49 50

A MIRECOURT : Salle paroissiale **VENDREDI 14 Mars 2025 – Tout public**

couverts)

l'association IFDP lutte pour une
agriculture dans la paix.

18h : Accueil

18h 45 : Repas solidaire : Bol de riz (prendre verre, bol et

19h45 : En République Démocratique du Congo,
reconnaissance des droits à la terre, défendant ainsi une

Visio suivie d'un échange

21h : Clôture

Contact : 06 82 28 73 60



TERRE SOLIDAIRE

Atelier musical

Le cirque des boîtes à musiques toutes cassées



La maison de la musique mécanique s'invite au relais petite enfance pour vous proposer cet atelier

Les boîtes à musique toutes cassées se retrouvent sur la place des Mouvements pour sortir de leur placard et amuser les enfants. Eurêka! Elles montent un cirque avec des numéros très rigolos...

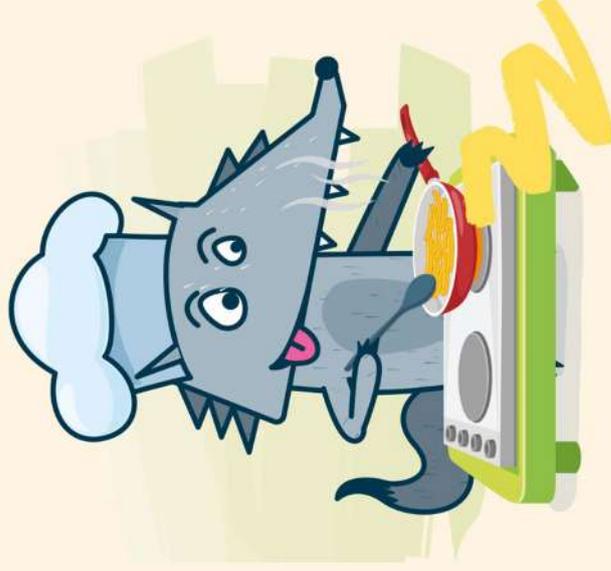
Un petit cirque tout en onomatopées qui invite les tout-petits à tourner les manivelles des mouvements tout cassés en final.



Réservation souhaité :
 clamouline@ccmirecourtdompaire.fr
 ou 06 08 98 76 78

Vendredi 7 mars 2025

9h30 : RPE à Dompaire, 3 rue Charles Gérôme



Et si on cuisinait ?

Le Relais Petite Enfance du secteur de Dompaire vous propose

Venez profiter d'un moment de complicité avec votre enfant autour de recettes faciles. Moment convivial pour tous.

Lundi 24 février 2025
 (inscription au plus tard le 19 février)

Lundi 31 mars 2025
 (inscription au plus tard le 26 mars)

Lundi 28 avril 2025
 (inscription au plus tard le 23 avril)

Lundi 26 mai 2025
 (inscription au plus tard le 21 mai)

à 9h30 dans les locaux du Relais Petite
 Enfance - 3 rue Charles Gérôme

Sur inscription obligatoire

06 08 98 76 78 ou

clamouline@ccmirecourtdompaire.fr

On vous attend nombreux!





Atelier Yoga



Le Relais Petite Enfance du secteur de Dompaire vous propose

Des ateliers Yoga avec Nathalie LEMOYNE

Yoga pour enfants basé sur le jeu et l'imagination.

Enchaînements de postures physiques pour évacuer le stress, les toxines, renforcer l'énergie vitale (prana) avec une attention particulière à la respiration.

Sollicités par le monde qui les entoure, parfois dur, les enfants sont des éponges et absorbent beaucoup de stress.

Le yoga aide à développer leur mobilité et leur coordination, à mieux gérer leurs émotions face à la société actuelle et à interagir avec les autres plus facilement.



Le 28 février, le 14 mars et le 28 mars

9h30 - 3 rue Charles Gérôme 88270 Dompaire

Sur inscription - Places limitées

06 08 98 76 78 ou
clamouline@ccmirecourtdompaire.fr



Sur inscription - Places limitées

06 08 98 76 78 ou
clamouline@ccmirecourtdompaire.fr

Découverte poétique des sons... à Madegney

19 février - 10h - 2bis rue de l'école

Exploration de la diversité des sons qui nous entourent... à Dompaire

17 avril - 10h - 3 rue Charles Gérôme



Eveil musical

Le Musée de Mirecourt et le Relais Petite Enfance du secteur de Dompaire vous proposent

Des ateliers avec Ayako Okubo :

- Découverte poétique des sons...**

Munis d'instruments et d'objets sonnants, l'artiste guide les tout-petits dans un voyage à travers la sonsphère. Gratté, frotté, frappé, soufflé... Dans une poésie sonore, ils plongeront ensemble dans une écoute profonde, partageront leurs écoutes, converseront et créeront des paysages sonores collectifs. Un atelier pour apprendre à écouter et à émettre des sons avec différents objets.

- Exploration des la diversité des sons qui nous entourent...**

Lors de ce second atelier, l'ambition est d'approfondir l'écoute, d'apprendre à reconnaître différents sons au moyen d'un tapis sonore, qui convoque l'ouïe et le toucher, et de petites manipulations d'objets du quotidien. On tâchera de ne pas établir de hiérarchie entre les sons, de tous les accueillir. L'intervenante conduira les enfants à exprimer (avec le corps, le visage, les mots ou des onomatopées) si le son est perçu comme agréable ou non.



LE MARCHÉ DE PRINTEMPS DIMANCHE 11 MAI 2025



AU MONUMENT LECLERC
88270 MADONNE-ET-LAMERÉY
de 6h00 à 18h00

22ÈME EDITION !!!

Fleurs, Replants,
Jardinage, Produits
locaux, Nature & Bois,
Artisanat d'Art
Expositions de Peintures,
Vide-Grenier...



APERITIF &
CONCERT

Tout l'après-midi,
spectacle assuré par le groupe
"LA RONDE VOSGIENNE"

RESTAURATION ET BUVETTE SUR PLACE

Organisé par l'association LA LAMADONIENNE

CONTACT : 06.19.55.35.85 ou 06.20.67.54.35

LLAMADONIENNE@GMAIL.COM



REGLEMENT :

Autorisation : les emplacements situés sur le domaine public sont soumis à autorisation, qui sera délivrée par l'association "La Lamadonienne"

Participation : 2,00 € le mètre linéaire, payable d'avance par chèque à l'ordre de l'association "La Lamadonienne"

ATTENTION : n'oubliez pas de retourner ce bon de réservation avant le 30/04/2025
Pas de réservation = Pas d'emplément !

Déroulement : Accueil et installation des exposants à partir de 6h00 au Monument Leclerc,

rue maréchal Leclerc 88270 MADONNE-ET-LAMERÉY
Café offert par les organisateurs
Inauguration officielle à 11h00

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

VENEZ NOMBREUX ET PARLEZ-EN AUTOUR DE VOUS !

Formulaire d'inscription à retourner avant le 30/04/2025

Marché de Printemps 11 Mai 2025

NOM ou RAISON SOCIALE

ACTIVITE espace fleurs, replants espace artisanat espace vide - grenier

ADRESSE

CP + VILLE

TEL

MAIL

Je réserve : mètre(s) linaires x 2.00 € = €

Je joins un chèque de € à l'ordre de LA LAMADONIENNE

J'envoie le tout chez

M. René CHEVRIER
- 577, rue du Maréchal Leclerc -
88270 - MADONNE ET LAMERÉY
Infos : 06.19.55.35.85 ou 06.20.67.54.35

Fait le :

A :

Signature :



MARCHE ET MARCHÉ DE PRINTEMPS

LE 11 MAI

AU PROGRAMME :

9H30 à 10H30 DÉPART DE LA MARCHÉ AU MONUMENT
LECLERC à MADONNE ET LAMERÉY

3€ POUR PARTICIPER à LA MARCHÉ DE 6.8
KILOMÈTRES

OU

18€ MARCHÉ AVEC REPAS
SAUCISSE + FRITES + DESSERT

(APÉRITIF OFFERT SUR PRÉSENTATION DU TICKET
TAMPONNÉ)

RÈGLEMENT SUR PLACE POSSIBLE



RESTAURATION & BUVETTE SUR PLACE

Renseignements et inscriptions
au 06.19.55.35.85 OU 06.20.67.54.35
Aucun remboursement ne sera effectué



ORGANISÉ PAR LA LAMADONNIENNE

FORMULAIRE D'INSCRIPTION à RETOURNER AVANT LE 30/04/2025

MARCHE DE 6.8 KM LE 11 MAI 2025
DÉPART à PARTIR DE 9H30 JUSQU'à
10H30

NOM PRENOM
ADRESSE
CP + VILLE
TEL
MAIL

JE RÉSERVE :
.....X 3€
.....X 18€
TOTAL :€

POUR VALIDER MA RÉSERVATION :
• UN CHÈQUE à L'ORDRE DE LAMADONNIENNE

CE FORMULAIRE COMPLÉTÉ ET LE TOUT ENVOYÉ OU DÉPOSÉ
CHEZ :

M. RENÉ CHEVRIER
- 577, RUE DU MARÉCHAL LECLERC -
88270 - MADONNE ET LAMERÉY
INFOS : 06.19.55.35.85 OU 06.20.67.54.35



EN CAS DE DOCUMENT MANQUANT, LA RÉSERVATION NE SERA PAS VALIDÉE.
AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUÉ. (HORS ANNULATION DE L'ÉVÈNEMENT PAR L'ORGANISATEUR)

FAIT LE :
à :

SIGNATURE

VIENS TE REGALER
EN CHANTANT !

SAMEDI
29 MARS
2025



**SOIRÉE DANSANTE
EN 2E PARTIE**

SOIRÉE
REPAS
Karaoke

15€ ADULTE
10€ ENFANT

INSCRIPTION
avant le 14 mars !

**5€ SANS
REPAS ***

S'inscrire

à partir | **Salle polyvalente**
de 19h | **de Dompère**

Renseignements au 07 49 23 93 73

Les bénéfices seront reversés en intégralité
pour le voyage des CM1-CM2 en Auvergne



LES AMIS DE L'ÉCOLE
DE DOMPAÏRE



* A partir de 21h00

Ville de
Dompère



INFORMATIONS UTILES

MAIRIE DE DOMPAIRE

Mardi jeudi vendredi de 11h00 à 12h00 – 15h00 à 17h00
Mercredi de 9h00 à 12h00
Samedi de 9h00 à 11h00

☎ 03 29 36 50 54 - mairie.dompaire@wanadoo.fr

MAIRIE DE MADONNE & LAMEREY

Lundi de 11h à 12h – 14h à 15h
Mardi de 11h à 12h

Jeudi de 11h à 12h – 14h à 15h,
Vendredi de 11h à 12h – 14h à 15h

☎ 03 29 36 61 44

Alain MOUROT 06 70 21 02 83
Claire THIEBAUT 06 83 12 63 17

Stéphane RELION 07 78 34 12 22
Jean Marc OUDET 06 87 34 75 82

GARDERIE PERISCOLAIRE DE DOMPAIRE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h00 à 8h30 - 16h10 à 19h00

MEDIATHEQUE MUNICIPALE DE DOMPAIRE

Mercredi de 9h30 à 12h00 - 13h30 à 18h30 Vendredi de 14h à 19h
Vacances scolaires, fermeture à 18h les mercredis et vendredis
Samedi de 9h30 à 12h > toute l'année

☎ 03 29 34 67 57 - bibliotheque-dompaire@orange.fr - <http://dompaire-harol.bibli.fr>

COMMUNAUTE DE COMMUNES MIRECOURT-DOMPAIRE

Site Dompaire – 3 Rue Charles Gérôme – 88270 DOMPAIRE
Lundi au vendredi de 8h30 à 12h - 13h30 à 17h

☎ 03 29 36 69 99

FRANCE SERVICES

Lundi au vendredi 8h30 à 12h

☎ 03 29 36 69 99- msapdompaire@ccmirecourtdompaire.fr

Mise à disposition de matériel informatique, accompagnement dans les démarches de la vie quotidienne, permanences de partenaires sur RDV :

Assistante sociale. RONSTALDER Léa ☎ 03 29 38 54 55

Mission locale. DIELENSEGER Sandrine ☎ 03 29 82 23 05

Conciliateur de justice ☎ 03 29 36 69 99

SERVICES PROPOSES

M.S.V.S : Maison de la Solidarité et de la Vie Sociale MIRECOURT

☎ 03 29 38 54 55